



WPRM BULLETIN

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



Numéro 117 - Avril 2007

NOTRE OPINION

- Quand la FAO cessera-t-elle d'appeler forêts les « plantations de bois rapide » ?

LA FAO AU POINT DE MIRE

- Ce que cache la définition de la FAO

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Malaisie : les Penan nomades et semi-nomades intensifient leur campagne contre le Groupe Samling
- Paraguay : les Ayoreo-Totobiegosode menacés par une entreprise d'élevage de bétail
- RDC : les dangers pour les forêts tropicales deviennent imminents

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Brésil : Aracruz Celulose escamote le problème de l'eau
- Espagne : le certificat FSC de NORFOR ou la suite d'une fraude
- Swaziland : des plantations industrielles d'arbres qui ne sont pas une exception à la règle

LE COMMERCE DU CARBONE

- La compensation des émissions de carbone est-elle crédible ?

NOTRE OPINION

- Quand la FAO cessera-t-elle d'appeler forêts les « plantations de bois rapide » ?

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est chargée d'évaluer de façon périodique l'état des forêts du monde. Pour ce faire, elle a établi un certain nombre de définitions dont une qui porte, bien évidemment, sur ce qu'on peut considérer comme une forêt. La tâche aurait dû être relativement facile... si ce n'était que la FAO a décidé de définir les plantations, y compris celles d'essences exotiques, comme des « forêts plantées ».

Dans le rapport Situation des Forêts du Monde 2007 qui vient d'être publié figure un encadré (le n° 8) intitulé « Caractéristiques comparées des forêts plantées », où les « plantations à des fins de production » figurent sous la rubrique « forêts plantées » et sont définies comme « Forêt d'espèces exotiques ou autochtones, créée par plantation ou ensemencement, principalement pour l'exploitation de produits ligneux ou non ligneux ». Il est intéressant de remarquer que, dans cet encadré, même les « arbres en milieu urbain » sont inclus dans les « Caractéristiques comparées des forêts plantées » !

À partir de ce qui précède, il devient évident que, pour la FAO, toute « plantation à des fins de production » (par exemple, une plantation d'eucalyptus à croissance rapide en régime de monoculture) est non seulement une « forêt plantée » mais une forêt tout court. Les conséquences en sont graves car, du fait de cette définition, les évaluations de la FAO persistent à cacher la réalité du déboisement généralisé, la non moins importante réalité de la dégradation des forêts et de leur appauvrissement biologique, et les effets négatifs des plantations d'eucalyptus, de pins, d'acacias, de tecks, de melinas, d'hévéas et autres espèces exotiques sur les gens et l'environnement.

S'il est peut-être discutable qu'une plantation d'essences indigènes puisse être considérée comme une forêt, il est indubitable qu'une plantation d'eucalyptus en Afrique du Sud ou au Brésil, ou une plantation de pins au Chili, ou une plantation d'hévéas au Cambodge, ou une plantation de melina au Costa Rica, ou une plantation de cryptomeria en Inde, ne l'est pas. Néanmoins, non seulement la FAO les définit toutes comme des « forêts », mais elle les inclut dans le couvert forestier mondial.

Il faudrait faire comprendre à la FAO que ce problème n'est pas de ceux qu'on discute dans un cercle fermé d'experts, comme elle l'a fait jusqu'à présent. Cette définition non scientifique a des conséquences négatives concrètes pour les gens et l'environnement et ce sont précisément ces gens, ceux qui subissent les impacts des plantations, qui sont les véritables experts. Or, ils ont qualifié ces plantations de « déserts verts », « soldats plantés », « cancer vert » ou « forêts mortes », ce qui est bien plus proche de la réalité que de les appeler « forêts plantées » ou « forêts ».

La discussion autour de la définition de la FAO n'est pas un vain exercice intellectuel : elle concerne les gens. Elle concerne la manière dont cette définition nie l'existence de communautés locales qui luttent contre les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture, ces « forêts à des fins de production » suivant la terminologie de la FAO. Les gouvernements, les consultants, les agences multilatérales, les agences d'aide et, surtout, les grandes entreprises utilisent cette notion de « forêt plantée » pour occulter au grand public les impacts des plantations. Les habitants de la Finlande auxquels on raconte que Metsa Botnia « plante des forêts » en Uruguay ou que Stora Enso « plante des forêts » au Brésil sont convaincus que lesdites entreprises sont en train de faire quelque chose de positif à l'étranger. Il serait beaucoup plus difficile de les convaincre qu'il est acceptable de planter des « déserts verts » ou des « forêts mortes » dans les pays du Sud. Pourtant, c'est précisément ce qu'on est en train de faire.

Le fait est que les plantations d'arbres exotiques en régime de monoculture portent atteinte aux forêts, aux prairies, aux sols, aux ressources hydriques, à la diversité biologique et aux moyens de subsistance des gens, et que la FAO est responsable non seulement de dissimuler cette réalité dans ses évaluations mais de continuer à encourager l'établissement de « plantations forestières ». Il reste à savoir si la FAO comprend ou non les implications sociales, écologiques et politiques de ce faire.

Lui laissant le bénéfice du doute à ce sujet, nous lui recommandons d'ouvrir un débat sur la question avec les experts les plus compétents en la matière – les peuples affectés par les plantations – et avec les organisations nationales et internationales qui les ont appuyés et qui ont documenté les impacts. Pour commencer à s'engager sur cette voie, elle devrait au moins être disposée à apprendre d'organisations comme le CIFOR (Centre de recherche forestière internationale) qui, dans une publication de 2003, a inventé le terme « fast wood plantations » (plantations de bois rapide). C'est exactement ce qu'elles sont, et c'est ainsi que nous voudrions que la FAO les appelle. Est-ce trop demander ?

Pour voir l'encadré n° 8 : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0773f/a0773f09.pdf>.

[index](#)

– Ce que cache la définition de la FAO

Une fois de plus, comme tous les deux ans, la FAO a publié son rapport « Situation des forêts du monde 2007 » (<http://www.fao.org/docrep/009/a0773f/a0773f00.htm>) qui « examine les progrès accomplis sur la voie d'une gestion durable des forêts ». Tout en admettant que « la déforestation se poursuit au rythme alarmant d'environ 13 millions d'hectares par an », la conclusion générale du rapport est que « les progrès sont réels », quoique « inégaux ».

On dirait qu'il n'est pas possible d'admettre la gravité de la situation actuelle des forêts et de l'environnement en général : le déboisement massif des mangroves pour faire de la place aux fermes crevettières, les vastes étendues de terres données en concession à l'agro-industrie (pour la plantation industrielle d'arbres ou de produits agricoles), l'industrie minière, les barrages hydroélectriques, l'exploitation industrielle du bois... autant d'activités qui impliquent la dégradation ou la destruction des forêts, avec toutes les répercussions sociales et économiques que cela comporte pour les communautés locales. Le rapport de la FAO ne mentionne pratiquement rien de tout cela. Il n'identifie pas non plus les causes sous-jacentes d'une telle destruction.

On affirme dans le rapport que certaines régions, « en particulier celles caractérisées par des économies en développement et des écosystèmes tropicaux, continuent à perdre des zones forestières et ne disposent pas d'institutions adéquates pour enrayer cette tendance ». Dans le cas de l'Afrique, on y lit que « l'aptitude des institutions à mettre en oeuvre une gestion durable des forêts est limitée, essentiellement en raison de la situation sociale et économique d'ensemble défavorable ».

À ce sujet, il semble opportun de rappeler ce que disait Assitou Ndinga, de la République démocratique du Congo, sur les facteurs extérieurs qui incident sur les décisions des organismes forestiers nationaux : « la mondialisation et l'inscription des Africains du Centre dans des réseaux de plus en plus denses de liens internationaux, amicaux et d'intérêts divers ont non seulement des effets positifs mais aussi des effets de contrainte émoissant leur engagement au service de la cause de leurs écosystèmes forestiers. En raison à la fois de l'hégémonie occidentale, de la culture de la sociologie des relations internationales dans les pays occidentaux et de la faiblesse du sentiment national chez les Africains ». Et il ajoutait que la diplomatie officielle occidentale « est souvent au service des forces dont les actions, dans le passé, ont été déstructurantes et appauvrissantes pour l'Afrique centrale ; des forces dont la préoccupation première est leur intérêt personnel mais qui instrumentalisent la puissance de leur État et les conventions internationales ». [cf Bulletin n° 107 du WRM]

À la non-reconnaissance de l'ampleur du déboisement et à l'absence d'un examen approfondi de ses causes vient s'ajouter une autre erreur : la définition suivant laquelle les plantations forestières industrielles appartiennent à une catégorie de forêts, celle des « forêts plantées ». Cette définition contribue à légitimer l'expansion de la monoculture d'arbres à grande échelle, en occultant la misère, l'exclusion et la destruction écologique qu'elle a laissées derrière elle dans de nombreux pays du Sud. La FAO emploie la notion de couvert forestier de façon erronée et confuse, le considérant comme l'équivalent de forêt et incluant les plantations. Le résultat en est que le degré de destruction des forêts est sous-estimé et que la gravité des plantations forestières devient invisible. D'autre part, les informations que donne la FAO sur les plantations forestières cachent autant la nature du problème et son ampleur véritable (en ce qui concerne la superficie qu'elles couvrent dans les pays concernés) que les responsables, les mécanismes d'appropriation des biens naturels et les impacts sur les gens et l'environnement.

Nous ne disons pas que la FAO soit le seul responsable de la transformation de grandes étendues de divers écosystèmes (prairies, forêts, paramos) en « déserts verts » de plantations d'arbres. Il est indéniable que les moteurs d'une telle expansion sont surtout les grands intérêts économiques, dont l'industrie mondiale de la pâte et du papier en quête de matière première bon marché pour alimenter la surconsommation du Nord. Mais la FAO y a contribué, en tant qu'organisme « expert » qui joue un rôle actif dans les processus internationaux (tel le Sommet mondial sur le développement durable) et dont les orientations, la promotion et la légitimation peuvent être pris comme point de départ dans divers forums et domaines internationaux.

Pour montrer les conséquences que comporte le fait de définir les plantations forestières comme des forêts, nous commentons ci-dessous les sections du rapport intitulées : Plantations forestières, Régime forestier, Restauration des paysages forestiers et Foresterie et réduction de la pauvreté.

Les « forêts plantées » de la FAO

La section intitulée « Plantations forestières » (p. 88) comporte un tableau où figurent les 10 pays qui possédaient en 2005 la plus grande superficie de « forêts plantées » : les Etats-Unis, la Russie, le Japon, la Suède, la Pologne, la Finlande, le Brésil, l'Inde, la Chine et le Soudan.

Mis à part notre désaccord absolu avec l'idée saugrenue qu'on puisse « planter » un écosystème, le tableau est décidément trompeur. La définition de « forêt plantée » de la FAO met au même plan les « forêts à composante plantée » (comme dans le cas de la Finlande ou la Suède) et les « plantations à des fins de production », ces dernières composées en général d'essences exotiques à croissance rapide, comme celles qui avancent sur les territoires du pays du Sud et que les statistiques de la FAO ne mentionnent pas.

Depuis plus de dix ans nous faisons campagne à ce sujet, à partir des informations fournies par les communautés autochtones et paysannes, par les organisations sociales et environnementales, par des universitaires, des chercheurs, des personnes affectées et d'autres encore que ce problème inquiète. Nous avons des centaines d'articles et des livres qui reprennent des témoignages et dont le but est de donner l'occasion de s'exprimer à ceux qui ne peuvent pas le faire dans les instances de pouvoir.

Les recherches effectuées en Afrique du Sud, au Swaziland, en Ouganda, en Uruguay, au Brésil, au Chili, en Équateur, au Cambodge, en Thaïlande, au Vietnam et en Indonésie, et les témoignages recueillis dans ces pays et en Malaisie, en Inde, en Australie, au Kenya, en Nouvelle-Zélande, en Argentine, en Colombie, au Venezuela, au Ghana et ailleurs rendent compte des graves conséquences qu'a eues la monoculture d'arbres.

Or, seuls deux des pays mentionnés – le Brésil et l'Inde – figurent dans la liste de la FAO ; tous les autres en sont absents. Les plus de 2 millions d'hectares de plantations au Chili, les 3 millions d'hectares en Indonésie, le million et demi d'hectares en Afrique du Sud, les 5 millions au Brésil et les centaines de milliers d'hectares plantés d'arbres dans des dizaines de pays du Sud semblent ne pas exister. Pourtant, ces plantations existent et leurs effets ont été documentés.

De même, le tableau de la FAO escamote le pourcentage du territoire que les plantations occupent dans chaque pays ou région et, par là, l'incidence de leurs impacts. Par exemple, dans le cas du Swaziland, elles couvrent presque 10 % du territoire du pays et, de plus, elles se situent dans les meilleures terres. La même chose se passe à l'intérieur de nombreux pays, où certains états ou provinces contiennent des pourcentages très élevés de terres occupées par ces monocultures (Kwazulunatal en Afrique du Sud, Misiones en Argentine, Espirito Santo au Brésil, la Neuvième Région au Chili, etc.).

Régime forestier

« Dans toutes les régions, les forêts sont majoritairement le domaine de l'Etat », dit la FAO dans son rapport (p. 80), et elle ajoute : « A l'échelon mondial, 84 pour cent des forêts et 90 pour cent des autres terres boisées appartiennent à ce dernier ».

Dans cette section de la Partie 2 figure un graphique qui illustre les chiffres concernant la « propriété forestière » dans 19 pays de l'Asie du Sud-Est, et qui révèle que 92 % (soit 365 millions d'hectares de forêts) relèvent du domaine public, tandis que 1 % seulement appartient à l'industrie.

Ces chiffres cachent, en principe, deux choses : la première est que, bien qu'elles appartiennent au domaine public, de nombreuses forêts sont détruites par des entreprises qui les reçoivent en concession pour des activités extractives (l'exploitation forestière, l'industrie minière) et pour l'établissement de plantations ; la deuxième est que ces concessions leur donnent des droits qui impliquent que les forêts concernées appartiennent en fait au secteur privé.

Il s'agit là d'une réalité que l'on retrouve en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Au Panama, le gouvernement a approuvé de grandes concessions pour le développement de l'industrie minière dans les forêts, au détriment des peuples qui les habitent, comme dans le cas de l'extraction de cuivre et d'or dans les territoires des Ngobe-Bugle et des Kuna. Dans la République démocratique du Congo, 103 entreprises forestières ont reçu, en 2005, des concessions qui comprennent 14,752,600 hectares de forêts. Au Gabon, la plupart des forêts ont déjà été assignées à des concessions forestières. Au Surinam, plus de la moitié du territoire est affecté à des concessions, au profit d'une poignée de personnes ; certaines d'entre elles sont destinées à l'extraction de bois et d'or dans des forêts tropicales qui sont d'une importance cruciale pour les Marunes. Le secteur forestier de la République centrafricaine est contrôlé par des entreprises et des capitaux d'origine française, qui interviennent dans l'exploitation de près de la moitié des 3,2 millions d'hectares de forêts cédés en régime de concession. Les concessions octroyées en Birmanie, dans l'État de Kachin (l'une des dernières grandes étendues de forêts intactes du Sud-Est asiatique continental) permettent à quelques élites de s'enrichir par l'extraction des ressources naturelles, l'exploitation du bois et les mines. Au Cambodge, vers la fin des années 1990 le gouvernement a distribué plus d'un million d'hectares, sous forme de concessions pour l'exploitation forestière – au détriment des terres et des forêts de la population locale qui, des générations durant, en a tiré sa subsistance – et pour l'établissement de plantations industrielles d'arbres qui, d'après le critère de la FAO, figureraient parmi les forêts.

De même, les plantations que l'entreprise de pâte et de papier Asia Pulp & Paper (APP) fait en Indonésie seraient incluses dans les statistiques concernant les forêts. APP a obtenu deux concessions pour établir des plantations d'arbres à pâte dans les provinces de Riau et Jambi. Dans cette dernière, l'essence choisie comme matière première est *Acacia mangium*. À ce jour, la superficie déjà transformée ou à transformer en « terre d'acacias » atteint 500 000 hectares. À Riau, l'entreprise est en train d'établir très rapidement des plantations pour pouvoir alimenter ses usines de pâte ; pour ce faire, elle transforme des forêts en plantations et envahit des terres communautaires. Dans le Sud de Sumatra, APP possède une autre concession de 380 000 hectares. Pendant les années 1970, le gouvernement de l'Indonésie a classé dans le domaine 140 millions d'hectares de forêts, assurant ainsi le contrôle de l'État sur des forêts traditionnellement gérées par des milliers de communautés locales. Comme dans le cas des concessions pour l'exploitation forestière industrielle, le gouvernement octroie des concessions à l'industrie de la pâte et du papier sans considérer qui les habite ou qui a toujours utilisé les forêts (cf Bulletin n° 101 du WRM). À présent, il prévoit d'établir cinq millions d'hectares supplémentaires de plantations d'acacias pour la fabrication de pâte.

Restauration des paysages forestiers

Dans cette section (p. 76), la FAO explique que la restauration des paysages forestiers « implique de recourir à des approches pratiques qui ne tentent pas de faire réapparaître les forêts dans leur état originel », et d'adopter plutôt d'autres démarches « qui restaurent les fonctions des forêts et des arbres et intensifient leur contribution à la création de moyens d'existence et à une utilisation des sols durables ».

Pour illustrer ce modèle, la page consacrée à cette question inclut une photo dont la légende permet de voir clairement les objectifs visés : une « mosaïque de forêts plantées pour la production de bois et de forêts secondaires régénérées naturellement, en vue de protéger les vallées et les cours d'eau navigables » dans l'État de Bahia, au Brésil.

Entre 1970 et 1985, Bahia a perdu 70 % de ses forêts indigènes du fait de l'arrivée des entreprises de pâte et de papier Suzano-Bahia Sul, Aracruz, CAF, Santa Barbara Ltda. et Veracel. L'extrême sud de Bahia n'a plus que 4 % de

la Mata Atlántica originelle, dans des réserves, et plus de la moitié des terres agricoles est entre les mains des entreprises. L'expulsion des travailleurs ruraux, des quilombolas (descendants d'esclaves), des indigènes et des petits agriculteurs a provoqué l'augmentation du nombre des favelas, le démembrement des groupes et des familles, la violence et la misère.

Ce processus de destruction est loin d'être une restauration. Un tel euphémisme cache la tragédie de l'occupation des territoires du Sud par des groupes de pouvoir qui cherchent des conditions favorables pour leurs monocultures d'arbres, c'est-à-dire une main-d'œuvre et des terres bon marché et des conditions en matière de sol, d'eau et de climat favorables à la croissance rapide d'arbres exotiques, ainsi que la possibilité d'éloigner de leurs propres pays la pollution et les conflits sociaux.

En septembre 2006, un groupe nombreux d'« hommes, femmes et jeunes, travailleurs ruraux et urbains, indigènes, écologistes, scientifiques, professeurs et étudiants » de Bahia dénonçait « la situation de dégradation et de misère dans laquelle se trouve la région de l'Extrême Sud de Bahia, situation suscitée par l'entreprise de pâte Veracel, une joint-venture de Stora Enso ». Dans leur lettre, ils affirmaient que l'entreprise avait laissé sans travail « près de 400 travailleurs [ruraux] », dont la plupart étaient allés s'installer dans la périphérie des villes voisines, et que « dans toute la région, la plantation extensive d'eucalyptus a provoqué la disparition de divers fleuves et ruisseaux » (cf Bulletin n° 110 du WRM).

Pour les gens, il ne s'agit pas de chiffres ni de statistiques, mais de situations tragiques qui mettent en danger leur vie et leur avenir.

Foresterie et réduction de la pauvreté

La FAO mentionne dans cette section (p. 78) les liens possibles entre les programmes forestiers nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté, et commente les conclusions de divers entretiens avec des autorités gouvernementales. Une fois de plus, lorsqu'elle parle de la façon dont les « ressources forestières » bénéficient aux ménages ou de l'identification d'opportunités et de contraintes concernant le rôle de la foresterie dans l'atténuation de la pauvreté, elle passe sous silence le problème des plantations industrielles d'arbres.

Que faut-il entendre par « ressources forestières » ? Quand on parle des forêts et de leurs produits, il y aurait beaucoup à dire de ce qu'elles apportent aux communautés qui les habitent ou qui dépendent d'elles. Dans la forêt elles trouvent des aliments, comme du miel, des fruits, des graines, des glands, des racines, des tubercules, des insectes, des animaux sauvages ; elles utilisent les résines, le rotin, le bambou, les tanins, les colorants, les feuilles, la paille, les peaux, les cuirs, dans leur vie quotidienne ou comme source de revenus ; les plantes fourragères qu'on y trouve sont très importantes pour l'élevage de bétail, qu'il s'agisse de bovins, de moutons, de chèvres, d'ânes ou de chameaux. Sans oublier l'importance de la forêt en tant qu'écosystème, surtout en matière de régulation du cycle hydrologique.

Ici encore, le problème réside dans ce que cache la définition de la FAO qui met sur le même pied les plantations et les forêts. Derrière cet euphémisme se cache ce que sont en train de subir de nombreux peuples d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique, où les monocultures forestières détruisent l'agriculture paysanne, se substituent à la production d'aliments, empêchent l'application des réformes agraires nécessaires, la restitution et la démarcation des terres indigènes, expulsent les communautés de leurs terres et de leurs écosystèmes et démantèlent leur culture.

Les plantations d'acacias détruisent les forêts de Belum et de Temenggor, en Malaisie ; au Cambodge, les monocultures d'acacias, de pins et d'eucalyptus ont envahi les prairies que la population locale phnong utilise comme pâturage pour leur bétail, ainsi que les forêts et les cimetières ancestraux, éléments essentiels de la culture phnong. En Indonésie, on intensifie l'introduction de plantations d'arbres pour alimenter l'industrie de la pâte et du papier, ce qui a suscité des conflits d'ordre foncier avec les populations locales, comme l'indique le nombre considérable de

plaintes et de réclamations présentées. En Équateur, en 2006, des jeunes de Muisne ont mené une action contre l'entreprise japonaise EUCAPACIFIC, dont les plantations d'arbres ont profondément atteint la région, épuisant l'eau, détruisant la flore et la faune autrefois abondantes que la population utilisait, et expulsant les habitants de la région. En Colombie, le Tribunal permanent des Peuples – Chapitre Colombie s'est réuni cette année pour juger les entreprises transnationales au sujet de la diversité biologique et de l'exploitation des ressources naturelles du pays, et il a accusé Smurfit Kapa – Cartón de Colombia de « violation des droits humains, environnementaux, sociaux et culturels », de « destruction de forêts humides tropicales, de forêts andines et d'autres écosystèmes et de détruire le tissu social, les moyens de production traditionnels et culturels des communautés, de supprimer et de contaminer les ressources hydriques, d'influer sur la formulation de politiques gouvernementales dans le pays et de faire pression sur des fonctionnaires de l'État pour favoriser les intérêts de la multinationale ».

À leur arrivée, les entreprises forestières font de belles promesses et vendent le message qu'elles « offrent des opportunités d'emploi, même dans les régions les plus reculées du pays ». Pourtant, les recherches et les témoignages montrent une réalité très différente (cf "Promesas de empleo y destrucción del trabajo", <http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/faseESP.pdf>, et Bulletins n° 74 et n° 69 du WRM). Les chiffres concernant l'emploi finissent par être très éloignés de ce qu'on avait annoncé ; quant au travail dans les plantations, il est généralement saisonnier, sous-traité et mal rémunéré, et les conditions en sont souvent déplorables.

Nous pourrions mentionner bien d'autres cas parmi ceux que nous constatons et dénonçons dans notre campagne contre les plantations industrielles d'arbres ; malheureusement, les exemples abondent.

Tandis que les peuples et les mouvements sociaux réclament la souveraineté alimentaire, la FAO suit d'autres chemins qui vont dans le sens opposé. Il serait temps que cet organisme s'occupe des causes sous-jacentes du déboisement. Nous aimerions voir un rapport qui traite en profondeur des problèmes causés par l'inégalité dans la propriété de la terre, par l'absence de démocratie participative, par l'influence des militaires, par l'exploitation des zones rurales par des élites urbaines, par la consommation excessive dans les pays de hauts revenus, par l'industrialisation incontrôlée, autant de facteurs qui sont à l'origine de la destruction et de la dégradation des forêts.

De même, si la FAO aspire à être l'organisme mondial qui met en lumière la situation des forêts du monde dans le but de les protéger et les préserver, il lui appartient de rendre visible, une fois pour toutes, le grave problème que représente l'expansion des monocultures industrielles d'arbres faite au détriment des territoires, des écosystèmes et des peuples des pays du Sud. La FAO a la responsabilité de donner une voix et un espace à ces questionnements.

Pour commencer, il faut qu'elle reconnaisse que les plantations ne sont pas des forêts et qu'elle supprime définitivement l'inclusion insoutenable des monocultures d'arbres parmi les catégories de forêts.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Malaisie : les Penan nomades et semi-nomades intensifient leur campagne contre le Groupe Samling

Le Sarawak est soumis à une exploitation forestière intense et continue depuis une trentaine d'années. Plus de 95 % du couvert forestier original de la région ont déjà été coupés au moins une fois. Les quelques parcelles de forêt ancienne non protégée qui restent se trouvent dans les régions montagneuses proches de la frontière de l'Indonésie, et elles commencent maintenant à être abattues en hâte par les cinq principaux groupes forestiers en activité au Sarawak et leur myriade de filiales et d'entreprises associées.

Le ministre des Forêts de l'État de Sarawak parle de l'exploitation durable des forêts pendant un cycle de 25 ans et de l'allocation de vastes étendues de terre à la plantation de palmiers et aux cultures de rente. Pourtant, de l'avis de la

plupart des biologistes le résultat net de la disparition du couvert est la destruction d'un fragile écosystème de forêt de 100 millions d'années. Un effet secondaire devenu évident partout dans le pays est l'envasement de presque tous les fleuves et ruisseaux d'eau douce, qui a eu des conséquences graves pour le secteur de la pêche intérieure et marine.

La situation n'est pas moins critique pour les peuples autochtones des forêts du Sarawak, qui en dépendent pour leur subsistance. Les Penan nomades qui restent sont environ 200, et leurs perspectives d'avenir sont noires s'ils ne peuvent pas continuer à vivre comme ils ont eu l'habitude de le faire pendant des siècles. Nombre des Penan qui restent sont en conflit permanent avec l'industrie forestière et le gouvernement local pour préserver ce qui reste de leurs terres boisées. Tandis que de nombreux cas de droits fonciers passent lentement à travers le système juridique, l'abattage continue, les gens des lieux ne pouvant rien contre les détenteurs des concessions forestières et leurs sous-traitants, qui ont des moyens et des contacts en abondance.

Le Groupe Samling possède 1,4 million d'hectares dans l'État malais de Sarawak. Lorsque l'entrée de la société à la bourse de Hong Kong a été annoncée dernièrement, trente-sept organisations de dix-huit pays ont demandé aux investisseurs et aux banques de la boycotter parce qu'elle ne respectait pas les normes écologiques et sociales élémentaires.

Samling a déjà coupé de grandes étendues de forêt tropicale primaire dans le bassin supérieur du fleuve Limbang, près du mont Batu Lawi qui est sacré pour les Penan.

Quatre communautés de Penan nomades et semi-nomades qui habitent le long du fleuve Limbang, dans le Nord de l'État de Sarawak, ont lancé un appel conjoint au public international. Les communautés de Long Nyakit, Long Peresek, Long Adang et Long Keneng exhortent le Crédit Suisse, la HSBC et Macquarie Securities, les trois banques qui ont porté à la bourse ce géant du bois, à lui retirer leur soutien.

« Samling est en train de détruire notre dernière forêt tropicale dans le haut Limbang », a dit le chef Awing Tubai au nom des communautés penan. « Nous avons besoin d'eau propre pour boire et pêcher, et de forêts intactes où nous puissions trouver des aliments et d'autres produits forestiers. »

Article fondé sur : "Rainforest communities step up campaign against Samling", Bruno Manser Fonds, www.bmf.ch ; "The Final Chapter for Sarawak's Primary Forests", ForestAlert.org, http://forestalert.org/forest.php?lang=en&news_id=5.

[index](#)

– Paraguay : les Ayoreo-Totobiegosode menacés par une entreprise d'élevage de bétail

La plupart des Ayoreo du Paraguay (cf Bulletin n° 96 du WRM) furent contactés de force et déportés de leurs vastes territoires ancestraux entre 1959 et 1987, ou déplacés du fait de l'occupation de leurs terres par des activités agropastorales. Ces circonstances les rendirent fortement dépendants des missions religieuses et du marché régional.

À présent, les membres de cette ethnie qui mènent une vie sédentaire sont plus de 2 000, répartis dans 13 établissements (dix communautés en Bolivie et trois au Paraguay), tous situés à l'extérieur de leur habitat traditionnel. Leur culture est de plus en plus influencée et entravée par le style de vie moderne qui leur laisse à peine une place marginale, insuffisante pour qu'ils discernent et réorientent leur chemin vers l'avenir.

Un seul groupe local, celui des Totobiegosode, reste encore dans la forêt, sans contact avec les autres Ayoreo ni avec les étrangers, dans une zone dénommée Amotocodie située dans le Nord du Chaco paraguayen. Ils continuent leur vie nomade fondée sur la chasse, la cueillette de fruits sauvages et de miel, la pêche et quelques petites cultures

qu'ils font « sur leur chemin », pendant la période des pluies. Avec leur habitat – forêts hautes et basses, palmeraies, champs, lits de fleuves asséchés, ruisseaux et lagunes – ils constituent une unité inséparable et une communauté de vie. Bien que personne n'ait de contact direct avec eux, leur présence peut être perçue et constatée grâce à la présence de signes, comme des empreintes et des creux dans les arbres, qui indiquent qu'ils y ont récolté du miel. Dans certains cas, on peut même les apercevoir de loin.

La plus grande partie du territoire habité par ces groupes en isolement volontaire appartient à des propriétaires privés, paraguayens ou étrangers, éleveurs ou investisseurs, particuliers ou entreprises. Les parcs ou les zones protégées nationales occupent moins de 10 % du territoire. Les défrichages de forêts vierges pour l'installation d'établissements d'élevage de bétail ont décimé les territoires habités par les groupes indigènes, les fragmentant en zones isolées et divisées par des bandes sans arbres et des routes de plus en plus fréquentées. Les groupes de la forêt ne peuvent plus circuler comme avant sur les anciennes routes de migration annuelle pour accéder à des zones indispensables à leur vie et à leur survie.

L'expansion accélérée des frontières de la civilisation occidentale dans le Nord du Chaco paraguayen représente une menace réelle, autant pour les Ayoreo vivant en isolement volontaire que pour les forêts encore vastes avec lesquelles ils coexistent.

En ce moment, ils se retrouvent devant une menace concrète. L'organisation paraguayenne Iniciativa Amotocodie (qui essaie d'accompagner « de l'extérieur » et à distance les groupes non contactés) a dénoncé qu'une entreprise dénommée Ganadera UMBU S.A. a acheté 40 000 hectares de forêts anciennes intactes au centre d'Amotocodie, dont 24 000 hectares seront défrichés pour y installer des établissements d'élevage de bétail. L'entreprise possède déjà les permis nécessaires et les travaux pourraient démarrer d'un moment à l'autre. Il est fortement probable que les groupes isolés seront contactés pendant le défrichage. Cela constituerait une grave violation des droits de ces groupes qui y ont toujours vécu. En outre, Iniciativa Amotocodie prévient que cette situation pourrait aboutir à un bain de sang, comme c'est déjà arrivé par le passé.

Iniciativa Amotocodie a pris toutes les mesures légales appropriées, mais n'a pas réussi pour l'instant à freiner le projet de défrichage. De leur côté, les Ayoreo, par l'intermédiaire de l'UNAP (Unión de Nativos Ayoreo de Paraguay) ont fait pression sur les autorités compétentes et ils ont rendu publique cette grave situation.

Une campagne a été organisée pour essayer d'arrêter ce que les Ayoreo appellent « un attentat » contre la vie des leurs dans la forêt et contre l'avenir de leur peuple. Depuis le site sur la toile d'Iniciativa Amotocodie on invite le public à envoyer une lettre aux autorités compétentes du Paraguay. Pour plus de facilité, la lettre est rédigée en espagnol (http://www.iniciativa-amotocodie.org/actual/files/carta_grave_amenaza.pdf) et en anglais (http://www.iniciativa-amotocodie.org/actual/files/letter_grave_amenaza.pdf) et il suffit de la retourner aux destinataires qui figurent à la fin.

Les Ayoreo sont décidés à lutter pour protéger leurs frères forestiers et le territoire ancestral de leur peuple, avec une vision d'avenir où la récupération de ce qui leur appartient, à savoir les territoires perdus et leur mode de vie traditionnel, commence à avoir un sens. Les groupes en isolement volontaire témoignent d'un modèle de rapport avec la nature qui a été celui de tous les peuples indigènes mais que certains ont dû abandonner de force. Ce modèle permet de réfléchir à l'histoire de ces ethnies, et il est source d'inspiration pour la recherche d'alternatives de survie et d'avenir.

Article fondé sur : "Grave Amenaza en Amotocodie", Iniciativa Amotocodie, http://www.iniciativa-amotocodie.org/actual/20070425_graveamenaza.html ; information envoyée par Guadalupe Rodríguez, Rettet den Regenwald (Salva la Selva Tropical), adresse électronique : guadalupe@regenwald.org, <http://www.regenwald.org/international/spanisch/> ; Atlas de las Comunidades Indígenas en el Paraguay, <http://www.dgeec.gov.py/Publicaciones/Biblioteca/Web%20Atlas%20Indigena/171%20Plantilla%20Ayoreo%20toto.pdf>

– RDC : les dangers pour les forêts tropicales deviennent imminents

Les forêts tropicales congolaises du centre de l'Afrique sont les plus grandes du monde, après celles de l'Amazonie ; elles sont en outre un important point névralgique de la diversité biologique. Deux tiers de ces forêts se trouvent dans la République démocratique du Congo (RDC). Ce pays est encore divisé par une guerre civile brutale, attisée par la course au contrôle des ressources naturelles, qui a déjà coûté la vie à trois millions et demi de personnes. Environ 40 millions de personnes dépendent de la forêt pour survivre.

Pourtant, la Banque mondiale, qui est de loin le plus grand créancier de l'RDC, est en train d'encourager par son soutien les plans du gouvernement pour l'expansion massive de l'exploitation forestière industrielle. Ces plans vont déclencher une vague de destruction des forêts tropicales du pays que l'on assigne à présent à l'industrie forestière, celle-ci prenant avantage de l'incertitude juridique permanente et de la faiblesse du gouvernement.

Les forêts tropicales sont bradées, sous prétexte d'atténuer la pauvreté dans l'un des pays les plus pauvres de la Terre, mais cela équivaut à un arrêt de mort pour la forêt et pour ceux qui en sont tributaires. Les Twa, les Mbuti et les Aka, peuples « pygmées », et les Bantous ont habité les forêts du Congo pendant des millénaires, survivant grâce à la chasse et la cueillette d'aliments sauvages. Ils savent comment protéger les plantes, les animaux et les écosystèmes de la forêt tropicale. Mais ils ne savent pas ce que les grandes entreprises leur réservent.

En échange de bois qui vaut des centaines de milliers de dollars, les entreprises forestières donnent aux communautés des cadeaux tels que des sacs de sel et des caisses de bouteilles de bière, qui valent moins de cent dollars, et leur promettent de construire des écoles et des hôpitaux. Ces promesses sont rarement tenues, et il a été rapporté que l'on utilise des tactiques d'intimidation contre ceux qui essaient de protester.

En 2002, le gouvernement avait décidé de suspendre l'allocation, l'extension et le renouvellement des permis d'exploitation forestière mais, bien que ce moratoire ait été réaffirmé par un décret présidentiel, il a toujours été ignoré par tout le monde, y compris par la Banque mondiale et par d'autres institutions de crédit qui soutiennent le plan mentionné.

Plus de 150 contrats, portant sur une étendue de forêt d'environ 21 millions d'hectares, ont été signés avec vingt entreprises au cours des trois dernières années. Beaucoup d'entre eux auraient été illégalement conclus en 2002 par un gouvernement de transition issu d'une décennie de guerres civiles, au mépris d'un moratoire de la Banque mondiale.

La Rainforest Foundation prévient depuis trois ans que l'exploitation forestière à grande échelle pourrait déclencher des problèmes écologiques généralisés, attiser les conflits avec les habitants de la forêt et propager la corruption, puisque les politiciens, les fonctionnaires et les chefs militaires profiteraient d'une telle aubaine. Greenpeace a récemment rejoint la campagne de la Rainforest Foundation, Stop the Carve-Up of the Congo, et publié une étude de 100 pages intitulée Carving Up the Congo (Pillage des forêts du Congo, d'après le titre du résumé en français). Compilé par Greenpeace International en collaboration avec des organisations écologistes et des droits de l'homme congolaises, le rapport signale que les entreprises sont surtout allemandes, portugaises, belges, nord-américaines et de Singapour, et qu'elles vont exploiter le teck africain, très utilisé en Grande-Bretagne pour faire des parquets, des portes et des meubles.

Le rapport signale en outre que, pour obtenir l'accès aux forêts pendant les 25 prochaines années, les entreprises européennes ont passé des accords avec les chefs des villages, leur offrant des sacs de sel, des machettes et des bicyclettes et, dans certains cas, leur promettant de construire des écoles rudimentaires.

Des organisations internationales ont demandé que l'on gèle pendant au moins 10 ans l'allocation de nouvelles zones d'abattage dans le Congo. La Rainforest Foundation réclame maintenant une déclaration du G-8 sur l'importance des forêts tropicales du Congo et le rôle qu'elles jouent dans la lutte contre les changements climatiques. « Nous allons continuer de faire pression sur les nations les plus riches du monde lors de la réunion du G-8 en juin prochain, pour continuer d'attirer l'attention sur la dernière frontière de la forêt tropicale la plus grande du monde », a dit Simon Counsell, de la Rainforest Foundation.

Article fondé sur : "Plight of Congo forests grabs world attention", The Rainforest Foundation, <http://www.rainforestfoundationuk.org/s-Plight%20of%20Congo%20forests%20grabs%20world%20attention> ; "Rainforest destruction in Africa", Greenpeace, <http://www.greenpeace.org/international/news/congo-report-110407> ; "Selling off the rainforest - a modern-day scandal", John Vidal in Kisangani, 11 avril 2007, The Guardian ; "Report From The Congo Rainforest", Cath Long, The Rainforest Foundation., <http://www.rainforestfoundationuk.org/s-Report%20from%20the%20Congo%20Rainforest>.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Brésil : Aracruz Celulose escamote le problème de l'eau

L'énorme complexe papetier high-tech d'Aracruz Celulose situé à Barra do Riacho, dans le Sud-Est du Brésil, a soulevé de graves conflits depuis que l'entreprise a envahi des terres appartenant aux peuples indigènes tupinikim et guarani. Or, l'usine et les grandes monocultures d'arbres de l'entreprise, qui couvrent plus de 175 000 hectares dans le Nord de l'État d'Espirito Santo et dans l'extrême Sud de l'État de Bahia, s'approprient non seulement la terre, mais aussi l'eau.

D'après le rapport "H2O= para Celulose x água para todas as línguas" rédigé par FASE Espírito Santo et publié en 2006, Aracruz étouffe le problème de l'eau. Les auteurs révèlent que les rapports annuels, le site sur la toile, les magazines et les publications de l'entreprise ne donnent que des informations incomplètes ou fragmentaires, et qu'on n'y trouve aucune trace d'une politique claire en matière d'eau pour l'ensemble du complexe, qu'il s'agisse des usines, des pépinières, des plantations d'arbres, du port ou de l'infrastructure.

Quel rôle joue l'eau dans l'ensemble du processus industriel d'Aracruz Celulose ? À qui appartient l'eau, à qui on l'enlève et dans quelles conditions retourne-t-elle à l'environnement ? Par quels moyens l'entreprise l'obtient et l'utilise ? Combien elle paie pour ce faire ? Autant de questions sans réponse de la part d'Aracruz Celulose.

L'eau est l'un des éléments principaux du processus de production de pâte ; elle est consommée à plusieurs endroits et moments, comme la digestion, le blanchiment et surtout l'alimentation des chaudières. Une fois utilisée dans le processus d'industrialisation, elle retourne sous forme d'effluent, véhiculant des déchets et des polluants.

La longue liste de témoignages portés par les communautés voisines, guarani, tupinikim, quilombola et paysannes, prouve que plusieurs ruisseaux et étangs ont disparu et que le niveau des fleuves et des ruisseaux est très différent depuis l'arrivée des plantations d'eucalyptus. Cela est dû au fait que l'eucalyptus a besoin d'une grande quantité d'eau, depuis le moment où il est planté et pendant toute sa croissance, mais aussi parce que le cycle de coupe a été raccourci. Les lourdes machines utilisées pour couper et entasser le bois aggravent le problème de l'eau, parce qu'elles tassent la terre et l'empêchent d'absorber l'eau de pluie, ce qui augmente le ruissellement. Les habitants de la région témoignent que le peu d'eau qui restait dans les réserves a été pris par les entreprises embauchées par Aracruz Celulose pour l'irrigation des eucalyptus.

Aracruz a violé le droit à l'eau. L'eau du fleuve Doce a été détournée après un processus d'autorisation suspect, et la plupart des quatorze ruisseaux qui coulaient entre la ville d'Itaúnas et le siège de l'entreprise dans le village de Conceição da Barra n'existent plus, ce qui a gravement affecté la qualité de vie de la population locale. De nombreux foyers tirent maintenant l'eau de puits de fortune récemment creusés. La qualité de cette eau étant mauvaise, la vente d'eau est devenue une bonne affaire pour les établissements commerciaux de la zone.

Partout dans ces plantations homogènes d'arbres, le problème de l'eau est non seulement quantitatif mais qualitatif. L'application intensive de substances toxiques et d'engrais chimiques pollue les réserves d'eau des communautés avoisinantes. L'eau des fleuves qui traversent leurs territoires n'est plus bonne à boire ni même à s'y baigner, et peu de personnes continuent d'y pêcher.

Avant l'arrivée d'Aracruz, dix mille familles habitaient dans cette région. À présent, il n'y reste que 1 500 personnes, qui luttent pour leur survie et résistent à la nouvelle forme d'esclavage que la compagnie leur impose par divers moyens : séparant les familles et les poussant à quitter leur terre, les isolant, les privant de leur souveraineté alimentaire et de leur culture directement liée à la forêt, sacrifiant l'agriculture familiale, supprimant les cueilleurs et les pêcheurs avec sa police armée privée. Autrefois abondante, l'eau est maintenant rare et les communautés doivent en disputer chaque goutte à l'armée d'eucalyptus d'Aracruz Celulose.

Pour satisfaire aux besoins de sa capacité de production de 2 000 000 de tonnes de pâte par an, l'entreprise consomme en une journée autant d'eau qu'une ville d'une population de deux millions et demi de personnes, sans rien payer. Le port privé d'Aracruz, Portocel, est le point de départ de presque toute sa production vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. Cette pâte servira à produire des serviettes hygiéniques, des papiers utilisés en chirurgie, des draps de lit en papier, des papiers spéciaux pour l'écriture et l'impression, destinés à satisfaire les exigences irresponsables des modes de consommation des pays industrialisés. Les meilleurs emplois, la valeur ajoutée la plus forte et les moindres risques écologiques restent dans le Nord. Le Sud garde les « déserts verts » des plantations d'eucalyptus, quelques emplois exclusifs et une poignée d'autres encore, de maigres recettes fiscales et de nombreux conflits environnementaux.

L'appropriation indue et l'usage des bassins fluviaux pour la production de pâte et la monoculture d'eucalyptus sont des marques distinctives de racisme écologique, conclut l'étude. En outre, la distribution de l'eau dans l'État d'Espirito Santo révèle une injustice écologique évidente : abondante et gratuite pour Aracruz Celulose, elle est rare, payante et contaminée pour les indigènes, les quilombolas, les paysans sans terre, les agriculteurs et les pêcheurs.

Le problème étouffé a été mis en lumière, ainsi que l'exigence d'adopter plusieurs mesures, dont la première est d'arrêter immédiatement l'expansion des plantations industrielles d'eucalyptus.

Article fondé sur : "H2O= para Celulose x água para todas as línguas", Daniela Meirelles et Marcello Calazans, FASE, 2006, adresse électronique : fasees@terra.com.br, http://www.fase.org.br/noar/anexos/acervo/12_h2o.pdf ; "Economic, Social, Cultural and Environmental Rights Violations in Eucalyptus Monoculture: Aracruz Cellulose and the State of Espírito Santo", FASE, http://www2.fase.org.br/downloads/2004/09/553_relat_desc_es_ing.pdf.

[index](#)

– Espagne : le certificat FSC de NORFOR ou la suite d'une fraude

Le 9 avril dernier, l'organisation galicienne APDR (Asociación pola defensa da Ría) a publié une déclaration officielle concernant la certification FSC de la société NORFOR, filiale de l'entreprise espagnole de pâte et de papier ENCE, qui avait été certifiée en avril 2005.

Dans sa déclaration, l'APDR dénonce que « en Galice, nous subissons depuis des années les conséquences de

l'influence néfaste de l'entreprise ENCE sur notre environnement naturel et notre économie ». L'APDR mentionne la monoculture et le commerce de bois d'eucalyptus pour la fabrication de pâte, qui « a provoqué l'appauvrissement et l'abandon de communautés rurales, et l'abandon de terres boisées ». Le communiqué énumère d'autres impacts des plantations industrielles d'arbres : « le risque élevé d'incendies », « l'intense érosion des terres », « la perte de diversité biologique et la destruction de ressources » et la pollution des « ruisseaux et aquifères souterrains » par l'utilisation de « grands volumes de pesticides », ainsi que la « perte de la qualité du paysage dans les zones occupées par leurs activités ».

En dépit de tout cela, l'entreprise a obtenu le certificat du FSC par l'intermédiaire de la SGS (Société Générale de Surveillance), une société suisse chargée de l'inspection, la vérification, l'essai et la certification à laquelle le FSC avait appliqué une suspension de six mois, en 1997, en raison de la controverse soulevée par la certification d'une opération forestière de la société Leroy dans les forêts du Gabon.

L'APDR avait dénoncé dès le début le problème à la délégation du FSC en Espagne et avait rédigé un rapport détaillé de 85 pages à ce sujet (<http://www.apdr.info/norfor/norbarpr.htm>). L'année dernière, l'APDR et des organisations de sept autres pays ont demandé que « la certification de NORFOR soit annulée sur-le-champ en application de l'objectif du FSC de 'promouvoir une gestion des forêts du monde qui soit environnementalement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable' » (cf http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/Campaign_De_Certification/Spain.html).

À présent, la déclaration de l'APDR dit que le rapport publié par la SGS le 5 février 2007 concernant la deuxième vérification de la certification de l'entreprise forestière NORFOR selon les critères du FSC « était plein de faussetés, de manipulation d'information, de détournement des faits et de dissimulation de la réalité. Pourtant, le problème n'est pas maintenant l'intention frauduleuse qui a été celle de l'entreprise depuis le début du processus de certification. Le problème est que le FSC, pleinement conscient de cette fraude, a décidé de maintenir la certification en dépit de l'évidence de plus en plus écrasante que ses critères ne sont pas respectés. Ainsi, le FSC fait un nouveau pas en arrière, s'éloignant encore davantage des objectifs pour lesquels il a été créé. »

Le communiqué regrette que « le système de gestion le plus mauvais, qui favorise l'érosion, la perte de diversité biologique et la disparition des usages et ressources de la forêt, possède en Galice le certificat FSC. Plus de deux ans après la délivrance du certificat, le système de gestion forestière de NORFOR n'a pas été modifié et le maintien du certificat est dû aux mensonges et à l'occultation de la réalité de la part de l'organe de certification, la SGS, et à la complicité du FSC. Presque deux ans après la plainte formelle de l'APDR, qui a présenté des preuves claires et facilement vérifiables du non-respect de ses normes, le FSC s'efforce toujours de maintenir le certificat à tout prix. Par la certification de NORFOR, le FSC est en train de démontrer que son véritable objectif est de protéger une affaire florissante, plutôt que de 'garantir l'authenticité de ses certifications' et de 'promouvoir un système de gestion forestière qui soit responsable, bénéfique pour la société et financièrement viable'. »

L'APDR rappelle que le certificat est « un document qui donne aux entreprises l'accès à d'importantes subventions publiques octroyées par les États et les organismes internationaux », qu'il « permet à l'entreprise de mieux se positionner sur un marché où la certification a une valeur et un prestige qu'elle est en train de perdre du fait de la prolifération de certificats falsifiés. C'est uniquement pour les avantages économiques découlant de l'acquisition du certificat que les entreprises forestières cherchent à l'obtenir et le FSC à le maintenir à n'importe quel prix, sans prendre en considération le non-respect des critères établis ».

Il est temps que les gens sachent que « la possession d'une certification ne veut pas forcément dire que la gestion de son détenteur soit responsable, bénéfique pour la société et économiquement viable ».

Article fondé sur : "Official Statement of APDR (Asociación Pola Defensa Da Ría) Regarding the FSC Certification of NORFOR", <http://www.wrm.org.uy/countries/Spain/APDR.pdf>, 9 avril 2007, envoyé par l'APDR, adresse électronique : apdr@apdr.info, www.apdr.info.

– Swaziland : des plantations industrielles d'arbres qui ne sont pas une exception à la règle

L'étude de cas intitulée "Swaziland: The myth of sustainable timber plantations" de Wally Menne et Ricardo Carrere publiée en mars 2007 (version en anglais : http://www.wrm.org.uy/countries/Swaziland/Book_Swaziland.pdf) entend dévoiler le mythe des plantations durables du Swaziland et montrer que les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture ayant dans ce pays les mêmes impacts négatifs que partout ailleurs, elles ne constituent pas une exception à la règle.

Avant l'établissement des plantations d'arbres à grande échelle au Swaziland, la région qu'elles occupent maintenant était une prairie parsemée de bosquets d'arbres à feuilles persistantes qui poussaient dans des coins humides et protégés. L'agriculture et les animaux domestiques, la chasse et les ressources naturelles de la forêt et de la prairie fournissaient à la population swazie tout ce qu'il lui fallait pour survivre.

La situation commença à changer dans les années 1870, lorsque les Européens arrivèrent en masse au Swaziland et obtinrent, par des moyens divers, le droit de s'établir dans de vastes portions du pays. En 1899 éclata la guerre anglo-boer et en 1902 les Britanniques prirent le contrôle du Swaziland. Le pays resta sous l'autorité coloniale britannique jusqu'en septembre 1968, date à laquelle il obtint l'indépendance.

De nombreuses plantations d'arbres furent établies pendant le régime colonial, mais leur existence est aujourd'hui un moyen de « geler » la distribution injuste de terres ordonnée par les autorités impériales britanniques. À présent, les plantations industrielles d'arbres couvrent une superficie totale estimée à presque 135 000 hectares (8 % de la superficie terrestre). Pire encore, elles occupent les terres au potentiel de production le plus élevé, aux dépens d'autres usages agricoles. La plupart d'entre elles (78 %) sont composées de pins, tandis qu'une surface considérable a été plantée d'eucalyptus (20 %) et une autre, plus petite, d'acacias (2 %). En outre, il y a environ 25 000 hectares des dénommées « forêts d'acacias », qui sont des zones envahies par cette essence exotique [The Swaziland Environment Action Plan, 1997].

Bien entendu, on ne peut pas accuser les plantations industrielles d'arbres de tous les malheurs du Swaziland, mais le développement de l'industrie de la pâte et du papier n'a pas réussi, en plus de cinquante ans, à bénéficier la majorité de la population du pays. Au contraire : la situation s'est aggravée.

L'impact le plus évident est la destruction de la végétation naturelle au moment d'établir des plantations à grande échelle, mais la fragmentation de la prairie du haut veldt a été identifiée elle aussi comme un problème qui a des répercussions négatives sur la conservation de la diversité biologique.

Les plantations d'arbres ont eu des effets directs sur les sols, en provoquant l'érosion, la diminution des nutriments, des changements de structure et l'acidification ; ces effets n'ont pas encore été étudiés. Sur l'eau aussi : les zones occupées par des plantations industrielles d'arbres en manquent déjà. Ces plantations consomment plus d'eau que les pluies n'en apportent naturellement dans les zones qu'elles occupent, même lorsqu'on extrait de l'eau supplémentaire des aquifères et des ruisseaux des environs. La portée de l'impact des plantations sur les ressources hydriques a eu de graves conséquences pour les personnes qui dépendent de l'eau des ruisseaux et des fleuves qui descendent des bassins hydrographiques du haut veldt. Des personnes nées dans la région avant l'arrivée des plantations se rappellent qu'il y avait là des cascades et des rivières profondes qui n'existent plus.

Les conséquences indirectes concernent l'appropriation des meilleures terres par les entreprises de plantation. Dans un pays où la majorité des habitants n'ont pas de terres, des plantations d'arbres appartenant à des entreprises étrangères occupent près de 120 000 des terres les plus productives (la région du 'High Veld', dans l'Ouest). De ce

fait, l'agriculture et l'élevage traditionnels ont été déplacés vers des pentes plus raides et plus sèches, où la faible épaisseur du sol le rend plus vulnérable à l'érosion et moins apte à retenir l'eau et les nutriments. Un nombre relativement plus grand de personnes doit maintenant tirer sa subsistance d'une étendue plus réduite de terre moins arable et moins productive. Ces facteurs provoquent à leur tour d'autres impacts en aval, tels que des inondations plus graves, l'érosion et l'épuisement des nutriments du sol et l'envasement des ruisseaux et des marais, avec les pénuries d'aliment et les répercussions sur la santé qui en résultent.

Aujourd'hui, deux entreprises sud-africaines de pâte et de papier contrôlent la plupart des 120 000 hectares de plantations industrielles d'arbres du Swaziland. Mondi possède 30 000 hectares d'eucalyptus et de pins dans le Nord du pays, tandis que Sappi loue à bail 70 000 hectares de plantations dans la partie occidentale. Mondi exporte son bois d'eucalyptus vers l'Afrique du Sud, à 400 kilomètres de distance, pour son usine de pâte de Richards Bay. Le bois de pin est envoyé aux scieries locales. Sappi possède une usine qui produit 220 000 tonnes de pâte par an ; la plupart de cette pâte est exportée vers l'Asie du Sud-Est.

Les emplois offerts par l'industrie du bois sont souvent bien plus dangereux que les tâches agricoles conventionnelles, et comportent pour les travailleurs des risques de blessures, l'exposition à des produits chimiques toxiques et le maniement de machines dangereuses dans les usines de pâte et les scieries. D'autre part, la tendance récente à la sous-traitance pour accroître la rentabilité et diminuer le risque d'actions ouvrières a fait que les salaires deviennent encore plus bas et les conditions de travail encore plus mauvaises.

La pollution de l'air et de l'eau par les usines de pâte est souvent l'objet de plaintes de la part des communautés. Bien que la pollution produite par les scieries soit moins évidente, l'effet cumulatif de l'utilisation d'agents de préservation du bois dans une zone déterminée peut être considérable. Le déversement des déchets dans les ruisseaux des environs semble être une pratique courante, qui peut avoir des effets négatifs sur les organismes aquatiques et les populations humaines.

Les espèces d'arbres couramment utilisées dans les plantations sont fortement envahissantes. Des années durant, l'industrie du bois a permis que ses arbres (acacia, pin et eucalyptus) se propagent dans les bassins des cours d'eau, les marais et les pentes inaccessibles. Ces arbres ont déplacé les espèces naturelles en les privant de lumière ou en les suffoquant, et augmenté la destruction de l'habitat par l'assèchement des ruisseaux et des marais.

Au Swaziland, les grandes plantations d'arbres ont eu et ont encore des conséquences graves pour les gens et l'environnement. Il est difficile de comprendre comment deux d'entre elles ont pu être certifiées par le Forest Stewardship Council : Mondi (20 000 hectares) et Shiselweni Forestry Company (17 000 hectares). Le but du Forest Stewardship Council (FSC) est de « promouvoir une gestion des forêts du globe qui soit environnementalement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable ». Mis à part le fait évident que ces plantations ne sont pas des forêts, les résultats de la recherche ont révélé qu'elles ne sont pas responsables du point de vue environnemental, ni bénéfiques du point de vue social, et que leur viabilité économique dépend de l'externalisation des coûts écologiques et sociaux.

Les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture ont au Swaziland les mêmes effets négatifs qu'ailleurs. Elles ne sont pas une exception à la règle.

[index](#)

LE COMMERCE DU CARBONE

– La compensation des émissions de carbone est-elle crédible ?

L'aéroport néerlandais d'Eindhoven a annoncé qu'il était le premier aéroport d'Europe où, à partir de mai 2007, les

voyageurs pourront compenser les émissions de leur vol en faisant un don destiné à des projets de plantation d'arbres. La semaine dernière pourtant, des groupes d'activistes ont critiqué à Londres ce genre de compensation d'émissions. Ainsi, à quel point s'agit-il d'une méthode crédible ?

L'aéroport Eindhoven coopère avec l'entreprise GreenSeat, qui calcule et encaisse les paiements, et avec la fondation FACE, qui dirige les projets de plantation d'arbres. Elles ne sont pas les seules à s'occuper de la compensation d'émissions. Ce marché en expansion est partagé par The Carbon Neutral Company (la cible des activistes britanniques du climat la semaine dernière) et Offset My Life. En 2006, le marché de la compensation des émissions a triplé par rapport à l'année précédente, et l'on prévoit qu'il atteindra 450 millions d'euros en trois ans.

Pourtant, d'après l'organisation Carbon Trade Watch (CTW), qui fait partie du Transnational Institute d'Amsterdam, la compensation des émissions de carbone n'est rien d'autre qu'une version moderne du système des indulgences, l'impôt sur le péché inventé par l'Église catholique à la fin du Moyen-Âge. « Les dispensateurs d'indulgences des temps modernes sont en train de fabriquer ce qu'ils appellent de bonnes actions climatiques au moyen de projets censés réduire ou éviter l'émission de gaz à effet de serre », écrit l'organisation CTW dans son dernier rapport, *The Carbon Neutral Myth* (le mythe de la neutralité en matière de carbone).

L'auteur Kevin Smith affirme qu'il est impossible d'évaluer combien de CO₂ est piégé par les arbres. Pour commencer, il y a une distinction à faire entre le carbone fossile enfermé et celui qui fait partie du cycle vivant du carbone. On peut facilement transformer le carbone qui est enfermé en carbone actif – nous le faisons tout le temps lorsque nous brûlons des combustibles fossiles – mais on ne peut pas le retourner à sa place d'origine. Une fois actif, le carbone peut rester fixé dans le tronc d'un arbre pendant quelque temps, mais tôt ou tard le bois va brûler ou pourrir, libérant le carbone dans l'atmosphère. C'est la raison pour laquelle le Bureau britannique de vérification de la publicité a ordonné au SSE (Scottish and Southern Energy Group) de supprimer dans ses prospectus les références à la compensation d'émissions de carbone par la plantation d'arbres.

Les programmes de plantation d'arbres étant de plus en plus critiqués, les entreprises de compensation d'émissions ont commencé à se réfugier dans d'autres projets de compensation, tels que l'investissement dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique, qui visent à réduire les émissions ailleurs, à travers ce qu'on appelle Mécanisme de développement propre (MDP) et Mise en œuvre conjointe (MOC). Pensez aux panneaux solaires, aux parcs éoliens et à la transformation d'excréments et de déchets en énergie. Smith est sceptique aussi à l'égard de ces projets, et dit qu'il est impossible d'évaluer la réduction d'émissions puisqu'il n'est pas possible de comparer exactement la situation avec et sans le projet.

Faut-il donc supprimer carrément les voyages en avion ? L'activiste Kevin Smith fait la distinction entre les besoins (le transport nécessaire et inévitable) et le luxe en matière d'émissions (les voyages sur des distances courtes pour lesquels il existe d'autres options, les voyages de vacances). D'après Smith, puisque la compensation des émissions de carbone est un mythe, il n'est pas correct de faire croire aux gens qu'ils peuvent continuer à se comporter comme ils le font. « Ce 'verdissage' n'est qu'un rideau de fumée qui fait obstacle à la recherche de solutions », dit Smith.

Parlant au nom de CarbonNeutral, Sue Welland a dit à la BBC : « Ce que nous faisons c'est aider les entreprises à mesurer et à réduire leurs émissions ; lorsqu'elles ne peuvent pas les réduire, nous les aidons à les compenser ».

La question principale – qui est peut-être une affaire de conscience – est de savoir si certaines émissions sont nécessaires ou relèvent du luxe. Le ministre britannique de l'Environnement, David Miliband, a dit le mois dernier : « Le premier pas devrait toujours consister à voir comment nous pouvons éviter et réduire les émissions ». Or, les aéroports sont loin d'avoir intérêt à réduire le nombre de vols. Le directeur de l'aéroport Eindhoven, Bart de Boer, a reconnu que son initiative n'allait pas dissuader les gens de voyager en avion. « Mais cela n'est pas mon travail non plus », a-t-il remarqué.

Green Prices, 27 février 2007, envoyé par Kevin Smith (adresse électronique : kevin@carbontradewatch.org), auteur de The Carbon Neutral Myth. Offset Indulgences for your Climate Sins, Transnational Institute, http://www.tni.org/detail_pub.phtml?know_id=56&menu=.

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

